



### CFDT SF3C - Antenne Essonne

12 place des Terrasses de l'Agora - 91000 EVRY

Tél. 01 60 87 05 30 - Fax 01 60 78 76 03

Courriel : 91@cfdt3c.org

Internet : www.cfdtsf3c.org

5 janvier 2012

## CHILLY-MAZARIN

# L'histoire sans fin !

### Début de « l'histoire sans fin » : avril 2011, projet de réorganisation de Chilly-Mazarin

► **Courant juin**, les agents interpellent la direction au travers d'un tract. La CFDT demande une audience afin d'avoir une explication sur les revendications des agents : manque d'encadrement, de soutien, augmentation du stress dû aux mauvaises conditions de travail. A l'issue de cette bilatérale les agents apprennent que les travaux sur le bureau de Morangis s'effectueront du 12 septembre au 4 octobre 2011.

► **Le 15 juillet 2011** réunion des agents avec dominique Doncarli en l'absence de Mme Legay nommée ce même jour au 1<sup>er</sup> juillet (en vacances à ce moment-là) pour la présentation du projet de réorganisation.

► **13 septembre 2011** HMI avec la CFDT. Il en ressort que les conditions de travail sont de plus en plus pénibles. Par exemple, le samedi 10 septembre, jour de prestations sociales, deux guichetiers seulement à Chilly principal sans encadrant alors que Morangis était fermé pour travaux depuis le 5 septembre (report de la clientèle sur Chilly). Ce jour là les agents demandent à Mme Legay des moyens de remplacement en urgence.

► **19 septembre** premier scénario « mort-né », et pour cause, avec cet exemple parmi d'autres : fin de service des caissiers à Morangis prévu dans ce scénario entre 17 h 15 et 17 h 30 suivant les jours alors que le bureau est ouvert jusqu'à 18 h 00 ! Le rôle du caissier dans tout ça ? Ou encore l'agent Il.3 de Morangis référent téléphonie sur une position de volant ?

► **Le 28 septembre** dans le cadre d'une audience auprès de la DRH nous avons de nouveau exposé toutes les difficultés du terrain de Chilly (nouveau RI et conditions de travail de plus en plus pénibles) et nous avons demandé le report du RI.

► **Le 4 octobre** rencontre avec Mme Legay, DET de Chilly, Céline Egret représentant la CFDT et Pascale Hémond agent du terrain de Chilly. Lors de cette rencontre nous l'avons interpellée sur les incohérences du RI et de nouveau le manque de personnel, les condi-

tions de travail très difficiles. Nous avons également, ce même jour, demandé le report du RI à une date ultérieure ! Ce que nous avons obtenu le 14 octobre à travers un courrier de la directrice de l'Enseigne de l'Essonne avec un report à début 2012.

► **Le 17 octobre** ouverture du bureau ESC de Morangis après six semaines de travaux sans que les caissiers ne soient formés aux caisses sécurisées.

Le second scénario tombe du ciel courant octobre, les termes sont bien choisis, découvert par hasard dans un protège-documents au bureau de Chilly principal sans qu'aucun agent du terrain n'ait été mis au courant au préalable. Procédé plus que discutable !

► **Le 25 octobre** les agents se réunissent et décident de faire une pétition dénonçant la réorganisation et la suppression de trois positions de travail.

► **Le 4 novembre** nouvelle réunion avec l'ensemble des agents pour rediscuter du RI et des conditions de travail.

► **Le 8 novembre** la DET, Mme Legay, organise un ETC sur le RI avec la présence de la directrice de l'Enseigne de l'Essonne, à la surprise générale des agents !

► **Le 25 novembre** HMI intersyndicale, les agents sont unanimes à demander le respect pur et simple de la V7 !

► **Le 6 décembre** les agents ont exprimé pour la énième fois leurs revendications en audience avec la DET en présence de la CFDT. Et on continue, 15 décembre nouvelle HMI intersyndicale au cours de laquelle les agents décident de déposer un préavis de grève.

► **Le 19 décembre** audience à la direction suite au préavis de grève en présence de la CFDT, FO et SUD. Les agents font part une nouvelle fois de leurs revendications sans qu'il en sorte quoi que ce soit de positif ! Ce même jour la directrice des ventes de l'Essonne s'est déplacée sur le terrain de Chilly, ce qui n'est pas un hasard. Les agents sont restés déterminés sur leur revendication : **le respect de la V7, donc de l'emploi !**

## **Voilà le résumé de huit mois passés à tirer la sonnette d'alarme sur des conditions de travail et un RI inadapté sur le Terrain de Chilly sans pour autant qu'un dialogue constructif n'ait ENCORE vu le jour !**

Et ce qui devait arriver arriva : l'ensemble du personnel du terrain de Chilly, en grève à compter du 23 décembre motivé par la satisfaction des revendications suivantes : l'amélioration des conditions de travail, le respect de la v7 dans son intégralité et le maintien de l'emploi !

Les agents reprennent le travail après deux jours de grève. Amertume et colère prédominent aujourd'hui. Terminés les sacrifices et les changements d'horaires ponctuels, les vacances que l'on décale ou que l'on écourte pour les « besoins du service », les ouvertures de bureau en agent seul.

La direction fait la sourde oreille et l'ensemble des agents du terrain de Chilly-Mazarin expriment leurs profonds regrets face à l'attitude bloquée des responsables qui porte seule la responsabilité d'une situation par trop dégradée.

Forts de l'appui des mairies de Chilly et Morangis, les agents du Terrain de Chilly peuvent compter sur le soutien de M. Funes, maire de Chilly, M. Noury, maire de Morangis ainsi que M. Lamy, député maire de Palaiseau. Nos élus gardent une oreille très attentive à la suite et au devenir des bureaux de Morangis, de Chilly et de Wissous.

Pouvant compter également sur le soutien des usagers, cela montre de façon très claire que le combat pour le maintien d'un service public de qualité n'est pas vain. Les agents du Terrain de Chilly restent déterminés pour obtenir gain de cause sur leur revendications, qui ne sont en fait que la demande de l'application des règles édictées par la direction nationale de l'enseigne dans la méthode V7, l'exigence de moyens pour la téléphonie mobile, l'exigence d'une gestion respectueuse des personnes !

## **Tout pour les clients... rien pour le personnel !**

Pour la CFDT **l'indispensable** amélioration de la qualité d'accueil dans les bureaux passe aussi par **l'indispensable** amélioration des conditions de travail de tout le personnel des bureaux de poste !

Dès le mois d'avril 2011, sur le Terrain de Chilly-Mazarin, la CFDT dénonçait un certain nombre de dysfonctionnements. Le manque criant de personnel, un bureau où le minimum requis pour de bonnes conditions de travail des agents semble plus tenir du rêve que de la réalité, les pauses qui ne sont pas prises générant un état de fatigue extrême.

La CFDT met en avant le manque de communication au sein du Terrain de Chilly-Mazarin et indique qu'elle ne comprend pas certains points de la réorganisation, notamment la position Caisse ou encore ce gestionnaire pro pris sur la masse guichet ! Si vous voulez un gestionnaire pro sur le terrain de Chilly, **créez-le** plutôt que de le retrancher sur la production !

La CFDT fait le point sur les moyens en personnel prévu sur le Terrain de Chilly et met en avant les tensions et une ambiance « électrique », les difficultés de personnel en seraient en partie la cause.

Les agents du Terrain de Chilly n'avaient pas forcément tous envie de faire grève. Pour la plupart d'entre eux, cela apparaît comme le dernier recours. Indépendamment de leur volonté ils ont quand même entamé un mouvement de grève. De ce mouvement, il ressort une déception amère due au blocage de nos dirigeants. Ils doivent se dire que le combat ne fait que commencer, les revendications sont légitimes. Qu'ils sachent que tout le monde a les yeux tournés vers eux, à savoir les élus locaux, les collègues de l'Enseigne Essonne et bien sûr nos clients que vous avez interpellés dans la rue les 23 et 24 décembre pour expliquer votre action.

Vous avez aujourd'hui la volonté de vous défendre, de travailler dans de bonnes conditions !

**La CFDT est aux côtés des agents du Terrain de Chilly aujourd'hui et s'engage dans le combat pour que leurs paroles soient entendues, leurs revendications soient respectées.**

**La CFDT s'engage également à surveiller de près tous les Terrains sur les réorganisations à venir. Avec pour objectif de faire respecter l'application des règles édictées par la Direction nationale de l'Enseigne concernant la méthode V7.**



**Une force d'action, de propositions et de négociation à votre service !**